

Louis. Plus tard il abandonna Cap-Sable pour aller s'établir à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Frappé par la position stratégique de ce dernier endroit, il y éleva un fort en 1627 à l'extrémité d'une pointe de rocher qui s'avance dans le havre. C'était un ouvrage en terre d'environ quatre-vingts pas de diamètre, flanqué de quatre bastions sur chacun desquels il plaça six canons de fort calibre.

A cette date, les colonies de la Virginie, de New-York et de la Nouvelle-Angleterre avaient atteint un degré de développement bien supérieur à celui des établissements français de l'Acadie. L'irrésistible esprit d'entreprise des premiers colons anglais portait déjà ses fruits surtout dans la Nouvelle-Angleterre. Québec même était alors une ville insignifiante avec une population de 500 âmes tout au plus. Après Québec, les villes ou plutôt les villages, les plus importants de la Nouvelle-France étaient Trois-Rivières et Tadoussac, deux factoreries ayant une certaine importance commerciale. Les seuls postes occupés par les Français en Acadie étaient Port-Royal et le fort de la rivière Saint-Jean ; au Cap-Breton, ils n'avaient que quelques habitations isolées, occupées l'été par des pêcheurs basques et normands.

L'histoire du fort de la rivière Saint-Jean résumé toute l'histoire de la rivalité de Charles de La Tour et du chevalier d'Aulnay de Charnisay. L'un et l'autre se prétendaient propriétaires de l'Acadie ; et tous deux combattirent pour la possession de la péninsule et du fort de la rivière Saint-Jean avec une persévérance et une férocité inouïes.

C'est ici que l'on voit entrer en scène, pour la défense des droits de son mari, l'héroïque épouse de La Tour. Cette femme déploya, pendant cette longue et sanglante rivalité, un courage, une énergie dont nous voyons peu